

Destinataires :
Présidents de Club,
Présidents de Comité (Inter)Départemental,
Présidents de Ligue,
Membres du Comité Directeur

Iteuil, le 17 janvier 2023

Objet : Compétitions de Pratique FFTB

Madame, Monsieur,

Revoir la cohérence des barèmes et ajuster la méthodologie de jugement sont deux éléments du projet sportif que mon équipe défend depuis notre élection en avril 2021 et que nous avons présenté aux clubs au congrès de Poitiers en avril 2022. Ce projet concerne les compétitions solistes.

Ce projet a pour enjeux de :

- Moderniser nos barèmes afin qu'apparaissent les mouvements « actuels » et qu'on puisse les alléger des mouvements qu'on ne voit plus sur le terrain,
- Avoir un outil d'évaluation national pour tous athlètes qui soit juste et impartial,
- Retrouver une qualité de travail en allant vers le « geste juste », ces évolutions doivent être vues comme des moyens de former nos athlètes. Par ailleurs, le système de jugement à l'international est également en évolution. A nous de garder une « longueur d'avance » afin de maintenir notre rang de deuxième nation mondiale,
- Revaloriser chaque filière de compétition en limitant le niveau présenté.

C'est un projet d'ampleur et pour le mener à bien, un groupe de travail composé d'acteurs présents sur le terrain (techniciens, juges, athlètes) s'est mis en ordre de marche dès le mois de mai 2022 et il a été présenté en plusieurs étapes :

- Envoi d'un courrier adressé à tous les clubs précisant les différentes échéances,
- Présentation du projet au séminaire des enseignants,
- 2 visios de présentation aux juges (X2), 1 visio de présentation aux cadres enseignants, 2 visios de présentation au grand public,
- Envoi de la méthodologie de jugement 2023 et la nouvelle FPI et deux visios supplémentaires ont été proposées courant novembre pour accompagner les clubs,
- Mise en place d'une FAQ (foire aux questions) et valorisation de mouvements en MG.

Cet accompagnement vous a permis de bien appréhender les nouveautés, d'avoir des réponses à vos interrogations et de vous rassurer.

Les compétitions vont débuter tout prochainement et les notations des solistes vont être impactées par cette évolution de la méthodologie de jugement. Il ne faudra pas comparer avec les années passées car le niveau des notes sera différent.

Ces nouvelles modalités vont également impacter les temps de jugement. Il est important que les procédures soient appliquées de façon homogène sur tout le territoire, et les jurys mettront tout en œuvre pour les appliquer avec impartialité et professionnalisme. Nous encourageons et remercions par avance les juges présents à nos tables et nous remercions également les athlètes, les entraîneurs, les présidents de club et les supporters pour leur sérénité et leur respect tout au long des compétitions.

Enfin je me permets de vous apporter deux autres informations d'ordre général quant à la tenue des compétitions :

- Nous savons tous que la situation sanitaire reste précaire et que nous devons continuer à être attentifs. Aussi, nous maintiendrons les mesures prises la saison dernière pour la sortie du praticable, à savoir : 2 personnes au maximum pour chaque soliste, duo, équipe ou groupe.
- Et un rappel pratique : n'oubliez pas de mettre dans votre classeur les feuilles de match de la saison en cours, synthèse des inscriptions championnat et listing des licences championnat + certificat de surclassement éventuel.

L'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne continuation dans votre préparation et au plaisir de vous retrouver dans les gymnases.

Belles compétitions ! Faites-vous plaisir ! Faites-nous vibrer !

Sylvie BONNIER
Présidente fédérale

